



À propos des

Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw

Bulletin du directeur général, Michael Udy

UN DÎNER DES FÊTES FORT AMUSANT!

Environ 150 employés des Centres Batshaw et leurs invités ont célébré Noël à l'hôtel Reine Élisabeth le samedi 17 décembre lors d'un dîner dansant. *Showtime Entertainment* a assuré l'animation de la soirée. Certains membres du personnel des Services informatiques ont projeté sur grand écran les événements qui ont marqué l'année 2005 et les convives ont dansé jusqu'aux petites heures du matin. Nous tenons à remercier Louise Jessop, Henri Derome, Ola Dupelycz, France Lespérance, Francis Sergeri et Yves Provençal qui ont travaillé fort pendant plusieurs mois à la préparation de cette soirée.

RÉVISION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

(Article de Michael Godman, directeur de la Protection de la jeunesse)

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a décidé en 2001 de réviser la Loi sur la protection de la jeunesse et formé un comité d'experts chargé de formuler des recommandations. Le comité a déposé son rapport en novembre 2003. Le MSSS a ensuite mené de longues consultations sur les 57 recommandations du comité. Plus de 900 personnes représentant des groupes de partout au Québec ont exprimé leur point de vue. Le 20 octobre 2005, la Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse a été déposée à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi sera examiné par une commission parlementaire à compter du 24 janvier 2006, et pourrait être adopté d'ici le printemps. Pour sa part, le ministère de la Justice a entrepris une révision des procédures judiciaires liées aux cas de protection de la jeunesse afin d'actualiser le processus.

Parmi les changements importants proposés dans le projet de loi, mentionnons la révision de l'article 38 qui précisera davantage les situations exigeant l'intervention de la DPJ. Les motifs d'intervention ont été regroupés sous six problématiques: abandon, négligence, mauvais traitements psychologiques, abus sexuels, abus physiques et troubles de comportement sérieux.

Le projet de loi soutient que les enfants doivent être maintenus dans leur milieu familial. À défaut de pouvoir le faire, le placement de l'enfant avec des membres de sa famille élargie doit être pris en compte. À cette fin, le projet de loi introduit une nouvelle option de placement appelée «tutelle avec aide financière».

Pour assurer une plus grande stabilité aux enfants faisant l'objet d'un placement, le projet de loi exige l'établissement d'un projet de vie permanent après 12 mois d'hébergement pour les enfants de moins de deux ans, après 18 mois d'hébergement pour les enfants âgés entre deux et cinq ans et après 24 mois d'hébergement pour les enfants de six ans et plus. Ce plan doit être approuvé par le tribunal.

Le projet de loi introduit également diverses mesures favorisant le recours à des approches consensuelles et permettant à l'enfant ainsi qu'aux parents de participer activement à la prise de décision, et limite le recours au tribunal aux cas les plus graves. Il prévoit des ententes provisoires et le recours accru à l'intervention terminale et prolonge à 48 heures la durée des mesures de protection immédiate. Finalement, le projet de loi prévoit des règles plus souples d'accessibilité aux renseignements détenus par d'autres établissements et de divulgation d'information par les intervenants sociaux ainsi que des règles révisées prolongeant la période de conservation des dossiers de protection. Il introduit aussi la création d'un registre provincial qui permettrait au DPJ de savoir si un enfant a déjà fait l'objet d'un signalement ailleurs au Québec. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE

(Article de Wendy Lewis et Claude Laurendeau, Direction des services professionnels)

Le protocole provincial sur le suicide a été mis en place dans les ressources résidentielles en septembre 2002. Les intervenants de

première ligne ont reçu une formation sur l'utilisation de la grille de dépistage et l'exécution des procédures. L'application du protocole sera étendue aux services d'Urgence sociale, Réception et traitement des signalements, Vérification sur terrain et Familles d'accueil au cours de la prochaine année.

Le protocole favorise la communication entre les différents intervenants en vue d'atténuer le sentiment d'isolement éprouvé par les clients qui manifestent des comportements suicidaires et du personnel qui les traite. L'équipe de deuxième niveau, composée de Kees Maas (937-9581, p. 236), de Wendy Lewis (937-9581, p. 210) et d'Edelgard Dussault (932-7722), a été mise en place pour offrir des conseils.

DES GESTES DE GÉNÉROSITÉ

(Article de Kim Kurtz, Services bénévoles)

Nous tenons à remercier les nombreux employés, bénévoles et membres de la communauté qui ont si généreusement donné de leur temps pour venir en aide aux jeunes et aux familles des Centres Batshaw pendant la période des Fêtes.

- The *Gazette Christmas Fund* est venu en aide à 100 familles des Centres Batshaw en leur remettant un chèque de 125 \$.
- Jeunesse au Soleil a remis 52 paniers de Noël.
- Anne et Ron Di Gennaro, tous deux bénévoles, ont acheté et emballé eux-mêmes des cadeaux pour des jeunes placés dans des foyers pour préadolescents, à la mémoire de Carmen, le père de Ron.
- CHOM a fait don de 90 nouveaux jouets à la fête de Noël des enfants en familles d'accueil.
- Fléchère Ferland de Via Rail a coordonné un don de cadeaux pour chaque enfant de l'école Mountainview de Côte-Saint-Luc.
- La *Generations Foundation* a organisé un dîner spécial et une remise de cadeaux pour tous les préadolescents en foyers de groupe.
- Reitman's et l'église St. Thomas de N.-D.-G a fait don de nombreux jouets et cadeaux.

(Article de Cathy Carroll, Direction des services à l'enfance et à la famille)

Notre campagne de paniers de Noël nous a permis de constituer plus de 70 paniers supplémentaires. Tous les dons qui nous permettent de constituer un panier bien rempli pour les familles démunies sont importants, que ce soit des denrées non périssables, de l'argent, des dinde, des jouets, l'emballage de cadeaux ou d'autres articles essentiels. Nous aimerions remercier tout spécialement Maria Zanti, co-organisatrice; Ola Dupelycz, activités internes; les lutins du Père Noël, Manon, Serge, Phyllis, Lynne, Karen et Sheryl; et les petits rennes, Anthony, Andy, Janina et Jordan. Je veux également remercier le service Accès/TO de nous avoir remis les produits de la vente de billets de tirage, Ray et les autres qui sont venus à ma rescousse pendant la tempête de neige, ainsi que les donateurs privés qui ont fait des dons en argent ou parrainé une famille. Nos meilleurs vœux pour l'année 2006!

L'équipe de l'Application des mesures de Lasalle/Pte-Saint-Charles désire remercier tous ceux et celles qui les ont aidé à recueillir 352,42 \$ le mois dernier pour venir en aide à leurs clients en cette période des Fêtes.

Si nous avons omis de souligner votre généreuse contribution, veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

CALENDRIER DES CENTRES BATSHAW

Le 30 janvier : Réunion du Conseil d'administration. (info: Thérèse Gauthier, au 989-1885, p. 202)

Du 1^{er} au 28 février : Mois de l'histoire des Noirs : surveiller les affiches sur les babillards, l'intranet et le calendrier des événements

Du 6 au 12 février : Semaine de la prévention du suicide (info: Ed Potter-Mâl, au 932-7161, p. 461)